



Communiqué de presse – 26 septembre 2025

Les droits de l'enfant et le devoir d'humanité

La Déclaration universelle des droits de l'homme considère que la reconnaissance de la dignité humaine et des droits égaux et inaliénables constituent le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. La déclaration des droits de l'enfant reconnaît des droits spécifiques à tous les enfants ainsi que les responsabilités des adultes à leur égard.

Depuis sa création, la FCPE prend toute sa part et s'engage activement pour défendre et promouvoir ces droits et en particulier pour les plus vulnérables. Elle veille ainsi à ce que chaque enfant puisse avoir accès à une éducation de qualité, mais aussi à tous les autres droits fondamentaux qui participent à son épanouissement individuel.

Alors que les discussions continuent à l'ONU pour qu'une solution soit trouvée afin que la guerre cesse, que la population civile de Gaza soit secourue et que les pistes d'une paix durable soient mises en œuvre,

Alors que la famine et les conditions sanitaires ne cessent d'affaiblir les Palestiniens, que le renforcement des dernières offensives militaires vient fortement compromettre la survie de plus de 400 000 enfants victimes de ce conflit,

Parce que la Convention internationale des droits de l'enfant affirme que l'enfant a le droit d'être soigné, protégé des maladies et de la malnutrition, d'avoir un niveau de vie suffisant, de ne pas faire la guerre, ni de la subir, d'avoir un refuge, d'être secouru, de jouer et d'avoir des loisirs,

Parce que la FCPE, depuis 80 ans, a inscrit dans son objet social la dénonciation et la lutte contre toutes les formes de maltraitance infantile,

La FCPE demande, pour le territoire de Gaza, :

- Un cessez-le-feu immédiat et durable,
- Un accès à l'aide humanitaire sécurisée et sans entrave,
- La protection des civils, notamment les enfants, et des infrastructures qui doivent garantir leur dignité au quotidien,
- Aux dirigeants internationaux d'agir pour trouver toutes les solutions afin d'éviter que cette crise humanitaire ne devienne un renoncement à notre humanité.

Parce que, plus que jamais, "l'humanité doit donner à l'enfant ce qu'elle a de meilleur", la FCPE appelle chacun à agir pour que les droits des enfants soient respectés partout dans le monde.

Contact presse :

Laurence Guillermou : 06 82 81 40 82 / fcpecom@fcpe.asso.fr